



Contournement  
Ouest  
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION  
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

## Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait de dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

### 676 avis

MIS EN LIGNE LE 05 SEPTEMBRE 2020 PAR **GOUDIN**

La saturation du trafic à l'ouest de la métropole montpelliéraine rend ce projet indispensable à la circulation de transit.

MIS EN LIGNE LE 05 SEPTEMBRE 2020 PAR **DEHUD**

La situation actuelle est compliquée. Que ce soit par st Georges d'orques ou par le rond point de Paulette, il faut 20 à 40mn pour passer de Pignan à euromedecine (et l'inverse le soir). Cela favorise la pollution des voitures, le stress, l'énervement des gens. Je pense que le contournement ouest pourrait désengorger toute cette zone.

MIS EN LIGNE LE 05 SEPTEMBRE 2020 PAR **ROUSSEAU**

Pour le même budget une nouvelle ligne de tram serait bien plus utile aux habitants de la métropole de montpellier !

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR **ANONYME**

Habitant de saint georges d'orques, je ne peux que constater l'inadéquation actuelle du réseau routier montpellier ouest.

Ces travaux sont absolument URGENT et doivent être fait le plus rapidement possible

que cela soit la semaine ou le week end il y a en permanence des bouchons pour accéder à montpellier.

donc a 100000% pour que les travaux autoroutiers nécessaires soient fait et qu'A750 et A709 soit reliés proprement.

les habitants de Saint Georges d'orques, de Pignan et de Lavérune qui bossent à Montpellier souffrent tous les jours de cette situation, les bouchons créent une pollution beaucoup plus importante et une consommation d'essence très élevée (forcément 20 minutes matin et soir dans les bouchons en été, obligé de faire tourner la clim à fond...). Week end même soucis, les bouchons continuent ...

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR **ANONYME**

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

C'est un cri de désespoir qui est aujourd'hui poussé par toute la périphérie Ouest de Montpellier. Depuis des années nous subissons les argumentaires terriblement dogmatiques des opposants à toute évolution de nos infrastructures routières.

Les opposants au lien obligent tous les travailleurs reliant le Nord à patienter dans des embouteillages dantesques au droit de Juvignac ou Gabel.

Les opposants au COM, veulent maintenant détruire notre espérance d'accéder à nos sites de travail sur le Sud Montpellier (ZAC Garosud qui est notamment mon cas personnel), dans des conditions normales.

Les temps d'attentes dans les bouchons sont si insupportables que j'ai choisi, les jours où je n'ai pas de volumineux dossiers à transporter d'effectuer les 15 km en

Vélo A/R de nuit en raison de mes horaires matinaux et tardifs entre mon domicile Murviel et Garosud. Cela peut paraître vertueux mais dangereux en raison des sections non protégées (Pignan vers Murviel et au-delà du rond-point Genevoux pour relier Montpellier) et certainement pas accessible à tout le monde.

Le COM est un projet structurant pour notre avenir.

Tant d'années à attendre ce maillon qui nous aidera à nous désenclaver.

Ne gâchons pas cette opportunité qui aujourd'hui est rejetée par quelques opposants, éloignés de nos lieux de résidences, et manipulant des « boîtes à outils argumentaires » que l'on retrouve sur tous les projets de l'hexagone (TGV, aéroport, déviation, port etc...)

Monsieur le commissaire Enquêteur, prenons si vous le voulez bien, quelques-uns de ces argumentaires :

- « Le sacrifice des surfaces agricoles » (ici pour le COM une 50aine d'ha). Le chiffre effraie le citoyen ! La métropole va se confronter à une pénurie alimentaire ? Sérieusement, Le COM n'est pas tracé dans une plaine de Beauce. Pas un champ de blé à l'horizon, encore moins un potager. Par contre, des broussailles, qq's vignes effectivement, et des prairies sèches pour chevaux. Cet argument est terriblement manipulateur. Le COM n'impacte aucunement notre autonomie alimentaire.

- « Le prix (ordre de 400 M€). Pour une infrastructure qui sera utilisée plusieurs décennies, est ce cher ? Pourquoi ne pas examiner le projet sous l'angle de l'emploi généré ? Que des emplois non délocalisables. Et puis un tel chantier quelle opportunité pour organiser des micro chantiers d'insertion ? 400 M€ injecté sur l'Ouest Montpellierain, quelles retombées économiques ! quelle bouffée d'oxygène.

- « Les infrastructures routières génèrent leur propre saturation ». Voilà un argumentaire qui en fait est un dogme, non vérifié par aucune étude. Cette maxime est une légende urbaine qui trouve son origine dans la construction de l'A86. Oui dans ce cas très particulier la maxime est vraie. Mais le Sud Parisien, ce n'est pas l'Ouest Montpellierain.

- « Le projet est contraire à la transition écologique ». La transition écologique, ce n'est pas geler tous les aménagements et viser la régression, mais plutôt de réaliser nos projets d'infrastructure en limitant les impacts Environnementaux ou en les compensant avec intelligence.

Bien entendu, les opposants au COM, n'évoquent jamais le gain de sécurité apporté par une route à chaussée séparée au regard de l'existant. Combien de vies préservées sur les 40 prochaines années ? peut être mon voisin, ou l'un de mes enfants jeune conducteur.

Vous l'aurez compris, je suis particulièrement favorable au COM. Je suis bien conscient de potentiels impacts environnementaux, raison pour laquelle je souhaiterais que vous recommandiez dans vos conclusions, une plantation massive d'arbres (le CG 34 a réalisé un magnifique aménagement au droit de la déviation d'Aniane, dans quelques années, une véritable forêt bordera ce nouvel axe routier).

Je souhaiterais que vous recommandiez que soit réalisé en parallèle de la voirie, une coulée verte cyclable qui permette aux cycles de desservir en sécurité le sud de Montpellier depuis la piste cyclable venant de Pignan). De même il faudrait profiter de ces travaux pour permettre aux cycles venant de Pignan de poursuivre en sécurité, leur cheminement vers la montée du Terral (St Jean de Védas) puis Montpellier.

De manière anecdotique, je découvre le témoignage d'un élu à la région qui justifie son opposition au projet en argumentant sur son défaut de financement. Défaut de financement qu'il organise lui-même en précisant le non-soutien potentiel de la région. En tant que simple citoyen et contribuable, je trouve cette posture totalement anti démocratique, l'argent collecté doit être utilisé pour l'amélioration de notre situation et non pas servir à de basses manœuvres politiciennes.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à mon témoignage, veuillez recevoir monsieur le commissaire enquêteur mes salutations les plus respectueuses.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR **POUGET**

Ce contournement est indispensable ouest a été délaissé au niveau des infra tu structure routières l'état développé les territoires sans penser aux transports et aux déplacements .trop de monde sur les routes et relions surtout ce contournement à l'A709 Et rapidement

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR **BURELLIER**

Je suis très favorable au contournement ouest de Montpellier car venant de Clermont l'Hérault pour le travail je reste 1 heures dans les bouchons le matin ! Pour l'écologie c'est pas top et pour une ville comme Montpellier de ne pas avoir une rocade c'est un comble .

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR **BOUTONNET**

Cet aménagement est indispensable pour assurer le détournement des véhicules (voitures et camions) qui circulent dans la zone ouest pour ou en provenance de l'est et leur éviter d'emprunter les voies pénétrantes vers Montpellier, où ils sont un facteur aggravant les embouteillages.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR **SWANN**

C'est la seule solution pour désengorger le trafic.

Et même en voiture électrique, on est dans les embouteillages, alors les écologistes, vous vous trompez de débat.

Moins d'embouteillage, c'est moins de pollution aussi.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR **ELOY**

Stop aux voitures. Place aux transports en commun et aux vélos

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR ÉPIARD

En préambule, je ferai la remarque qu'afin de garantir la transparence démocratique, ce projet par son impact environnemental, écologique et son budget d'un coût de 278,3 M€ (juste en dessous d'une saisie obligatoire de la CNDP) aurait dû être saisi par la Commission Nationale des Débats Publics en 2016.

Les citoyen-ne-s se trouvent ainsi à ne pouvoir s'exprimer que devant un dossier n'ayant envisagé qu'une seule solution élaborée à partir d'un concept unique, existant depuis 20 ans.

Ce dossier conséquent, 700 pages pose cependant question sur beaucoup d'aspects. Je retiendrai que sont ainsi insuffisamment pris en compte, comme le souligne l'avis de l'Autorité Environnementale du 04/12/2019:

les continuités écologiques

la pollution de l'air et son impact sur la santé humaine ainsi que les émissions à effet de serre

la protection des riverain-e-s vis à vis des nuisances sonores

la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines

les risques d'inondation

la préservation des milieux naturels notamment ceux associés aux cours d'eau (ripisylves, habitats de certaines espèces d'oiseaux, de chiroptères et d'insectes)

la maîtrise de l'artificialisation des sols, en prenant en compte les effets cumulés et induit avec les projets en présence.

Ce rapport signale également des zones concernées par des plans d'actions nationaux en faveur des odonates (libellules) et du lézard ocellé. Des espèces d'oiseaux sont également présentes : le Rollier d'Europe (espèce quasi menacée dans l'ancienne région Languedoc Roussillon) la Huppe Fascié, le Martin Pêcheur d'Europe, le Petit Duc scops et le Guêpier d'Europe.

Des mammifères présentent un enjeu important avec 2 espèces de chauves-souris d'enjeu local de conservation très forte : le Minioptère de Schreibers et le Murin de Cappacini.

De plus, le projet présenté est en contradiction avec tous les objectifs nationaux et internationaux : de réduction d'émission de Gaz à Effet de Serre, de réduction de l'usage des énergies fossiles, de reconquête de biodiversité, de lutte contre les pollutions qui touchent la santé, de non destruction d'habitats d'espèces protégées, d'interdiction des déboisements, de non-étalement urbain et de zéro artificialisation des sols.

Il ne va pas dans le sens de rendre les villes plus humaines en recréant des liens sociaux et en réduisant la place des véhicules routiers et en initiant des aménagements donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes. Il ne renforce pas l'usage des transports collectifs ou mutualisés. En bétonnant des terres, il empêche toute nouvelle installation agricole et le soutien aux approvisionnements en circuits courts.

J'émet un avis défavorable à ce projet.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR ÉPIARD

En préambule, je ferai la remarque qu'afin de garantir la transparence démocratique, ce projet par son impact environnemental, écologique et son budget d'un coût de 278,3 M€ (juste en dessous d'une saisie obligatoire de la CNDP) aurait dû être saisi par la Commission Nationale des Débats Publics en 2016.

Les citoyen-ne-s se trouvent ainsi à ne pouvoir s'exprimer que devant un dossier n'ayant envisagé qu'une seule solution élaborée à partir d'un concept unique, existant depuis 20 ans.

Ce dossier conséquent, 700 pages pose cependant question sur beaucoup d'aspects. Je retiendrai que sont ainsi insuffisamment pris en compte, comme le souligne l'avis de l'Autorité Environnementale du 04/12/2019:

les continuités écologiques

la pollution de l'air et son impact sur la santé humaine ainsi que les émissions à effet de serre

la protection des riverain-e-s vis à vis des nuisances sonores

la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines

les risques d'inondation

la préservation des milieux naturels notamment ceux associés aux cours d'eau (ripisylves, habitats de certaines espèces d'oiseaux, de chiroptères et d'insectes)

la maîtrise de l'artificialisation des sols, en prenant en compte les effets cumulés et induit avec les projets en présence.

Ce rapport signale également des zones concernées par des plans d'actions nationaux en faveur des odonates (libellules) et du lézard ocellé. Des espèces d'oiseaux sont également présentes : le Rollier d'Europe (espèce quasi menacée dans l'ancienne région Languedoc Roussillon) la Huppe Fascié, le Martin Pêcheur d'Europe, le Petit Duc scops et le Guêpier d'Europe.

Des mammifères présentent un enjeu important avec 2 espèces de chauves-souris d'enjeu local de conservation très forte : le Minioptère de Schreibers et le Murin de Cappacini.

De plus, le projet présenté est en contradiction avec tous les objectifs nationaux et internationaux : de réduction d'émission de Gaz à Effet de Serre, de réduction de l'usage des énergies fossiles, de reconquête de biodiversité, de lutte contre les pollutions qui touchent la santé, de non destruction d'habitats d'espèces protégées, d'interdiction des déboisements, de non-étalement urbain et de zéro artificialisation des sols.

Il ne va pas dans le sens de rendre les villes plus humaines en recréant des liens sociaux et en réduisant la place des véhicules routiers et en initiant des aménagements donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes. Il ne renforce pas l'usage des transports collectifs ou mutualisés. En bétonnant des terres, il empêche toute nouvelle installation agricole et le soutien aux approvisionnements en circuits courts.

J'émet un avis défavorable à ce projet.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR ZORGLUB

Créer le COM aura aussi comme avantage d'offrir à la population locale des emplois dans la logistique.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR ANONYME

Je ne pense pas qu'une autoroute soit l'investissement dont nous avons besoin aujourd'hui. Investir dans des moyens de transports plus adaptés et écologiques me paraît plus nécessaire que construire une autoroute qui continuera d'encourager l'utilisation de la voiture pour des personnes souvent seules dans leurs véhicules.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR ANONYME

Je suis contre ce projet à l'heure où nous souhaitons mettre l'écologie et l'environnement au cœur de nos vies et de notre avenir, je ne vois pas la nécessité d'ajouter une autre autoroute ajoutant nuisances sonores et pollution à notre environnement.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR HIDRIO

Bonjour,

En tant que citoyen et habitant de la planète, je suis contre ce projet, quel que soit son mode de financement.

Il va créer un "appel d'air" pour les habitants de l'aire urbaine de Montpellier, et augmenter la dépendance à la voiture (cf gilets jaunes...).

Le GIEC nous rappelle que les températures vont augmenter de 5° si on continue à agir comme on le fait. Autrement dit, nous allons au suicide collectif en construisant le COM.

Cordialement.

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR THÉRON

il faut fluidifier l'entrée ouest de Montpellier.

merci

---

MIS EN LIGNE LE 04 SEPTEMBRE 2020 PAR LOURDAUX

Le gain de temps (3% du temps de trajet d'après le dossier de l'enquête publique) me semble dérisoire par rapport aux impacts écologiques énormes que ce projet entraînerait. Ce projet routier ne répond pas aux urgences actuelles, c'est un projet du monde d'avant, qui me paraît inadapté aujourd'hui. Il me paraît indispensable de préserver ces 56 hectares de surface agricole plutôt que de les sacrifier pour la voiture.

Plusieurs associations et collectifs ont déjà voté contre avec des arguments légitimes, la question de la pollution de l'air ne sera pas résolue mais aggravée par une augmentation du nombre de voitures d'ici 10 ans, les terres agricoles seront détruites.

---

< PRÉCÉDENT

9 10 11

SUIVANT >

---

**Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie**

Direction Transports  
520, allée Henri II de Montmorency  
CS 69007  
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00  
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-10.html>